

# 2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**



Vœux  
des maires



Yoann  
Bonato 2\*\*



Spectacle  
de Noël 2018



# Édito



## 2019 une année forte en décisions et pleine de projets.

Cette année 2019 a démarré sous les meilleurs auspices : neige et soleil. Beaucoup d'entre vous ont été satisfaits des vacances de Noël qui ont fait le plein de réservations sur la station. La consommation a été au rendez-vous. C'est donc un bon départ pour cette nouvelle saison d'hiver. Pour cette nouvelle année 2019, nous avons engagé de nombreux et importants projets pour l'avenir de notre station.

L'une des décisions les plus importantes est de lancer une nouvelle délégation de service public pour obtenir des investissements conséquents en termes de remontées mécaniques, travaux de piste et neige de culture, sur les sur les dix prochaines années. Nous ne pouvons pas attendre 2024 ! Nous avons déjà pris beaucoup de retard dans le développement de la station et les villages.

Aujourd'hui, forts d'être unis nous pouvons reprendre notre avenir en main. Nous avons besoin de chacun d'entre vous. Chaque habitant doit vivre « profondément les 2 Alpes ». Nous devons nous battre ensemble pour que notre avenir soit le meilleur possible. C'est avec vous tous, les socio-professionnels, les restaurateurs, les hôteliers, les écoles de ski, les enseignants, les habitants, les jeunes que nous construisons notre avenir.

Le jeudi 17 janvier 2019, au Conseil municipal nous avons pris la décision de lancer une nouvelle délégation de service public des remontées mécaniques. Décision capitale, si nous voulons poursuivre notre destinée de grande station, nous devons revoir les investissements et la distribution des remontées mécaniques sur tout le domaine skiable. C'est pourquoi nous avons pris cette décision en collaboration avec Saint Christophe.

Par ailleurs, les études pour les parkings sont en cours pour une plus grande fluidité de la circulation, mais aussi pour préserver notre environnement. Nous devons faciliter la circulation des transports publics et la circulation des piétons. Nous n'oublions pas les habitants,

les commerçants et les vacanciers. Différents dispositifs de zones bleues seront mis en place pour faciliter l'accès aux habitants et aux commerces. **C'est donc une année forte en projet que nous allons vivre ensemble.**

Dans ce magazine, vous pourrez découvrir l'avancée des études pour le centre aquatique et la restructuration de la maison des Deux Alpes. Ce projet fait partie d'un plan d'ensemble de réaménagement de la station.

Aujourd'hui, nous devons raisonner en termes de grand territoire. La liaison avec l'Alpe d'Huez nous donnera une visibilité incontestable puisque nous serons l'un des plus grands domaines skiables au monde. Nous travaillons activement pour que cette liaison se réalise dans les meilleures conditions. Les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez réunis, c'est un domaine immense, mais surtout une offre exceptionnelle et diversifiée pour les vacanciers. Demain, nous pourrons rejoindre l'Alpe d'Huez en 12 minutes. C'est aussi un projet environnemental pour limiter les transports. C'est donc une année très forte en projets que nous allons vivre ensemble.

Un dernier point, en juin prochain, nous recevons les premiers élèves de Whistler qui viendront découvrir notre station. Nous savons que beaucoup d'entre vous ont des liens avec le Canada et la région de la Colombie-Britannique. Nous sommes très fiers des relations que nous avons tissées avec Whistler et nous allons poursuivre ces échanges pour aboutir à un jumelage entre nos deux communes, mais aussi pour que nos enfants soient un jour les ambassadeurs des 2 Alpes à Whistler et vice-versa.

Nous tenons aussi à souligner notre attachement pour les ressortissants britanniques qui vivent aux 2 Alpes. Nous partageons depuis longtemps avec ce peuple la passion de la montagne. Alors nous souhaitons profondément qu'un accord soit trouvé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne pour notre avenir à tous.

Très bonne saison d'hiver. Bien amicalement,

**Stéphane SAUVEBOIS**

Maire des Deux Alpes - Maire délégué de Mont de Lans

**Pierre BALME**

Maire adjoint des Deux Alpes - Maire délégué de Venosc

# Sommaire

- P. 4 ■ Vie municipale
- P. 8 ■ Finances
- P. 10 ■ Actualité
- P. 15 ■ Projets
- P. 16 ■ Jeunesse
- P. 18 ■ Vie sociale
- P. 20 ■ Vie sportive
- P. 22 ■ Culture et patrimoine
- P. 25 ■ Services techniques
- P. 26 ■ Office de Tourisme
- P. 28 ■ Infos pratiques

## INFOS JURIDIQUES

### LES DEUX ALPES

**DIRECTEURS DE PUBLICATION**  
Pierre Balme et Stéphane Sauvebois

### COMITÉ DE RÉDACTION

Pierre Balme, Stéfani Debout, Maryvonne Dode, Magali Lescure, Jean-Noël Chalvin, Michel Balme, Jocelyne Martin, Sylvie Roy, Nicolas Cassegrain, les directeurs des services de la commune : Thomas Hodot (DGS), Vincent Estable (DGA), les directeurs et directrices des services de la commune Les Deux Alpes, le directeur de l'Office de Tourisme des 2 Alpes, les directrices des écoles des 2 Alpes, les agents du service communication de la Commune

### PHOTOGRAPHIES

© Stéfani Debout, © Service communication Commune Les Deux Alpes

### CONCEPTION

Atelier Confiture Maison  
04 79 32 18 09

### IMPRESSION

Technicolor : 04 76 33 28 68

### COUVERTURE PHOTO

© Bruno Longo



Photo : © Lukal, Lenoy/Office de Tourisme Les 2 Alpes



# Whistler - Les 2 Alpes

## Une classe de Whistler en juin 2019 à la rencontre des Bi-alpins



Classe de l'école la Passerelle à Whistler enseignante Mireille Turcotte

Photo © Jean-Louis Buzats

Après des premiers échanges et la charte d'amitié signée en juin 2018, une commission d'élus a été créée et travaille en collaboration avec la municipalité de Whistler pour poursuivre ce partenariat. Deux groupes de travail ont été constitués :

- Éducation et Culture
- Économie, Tourisme et Sport

### Éducation et Culture :

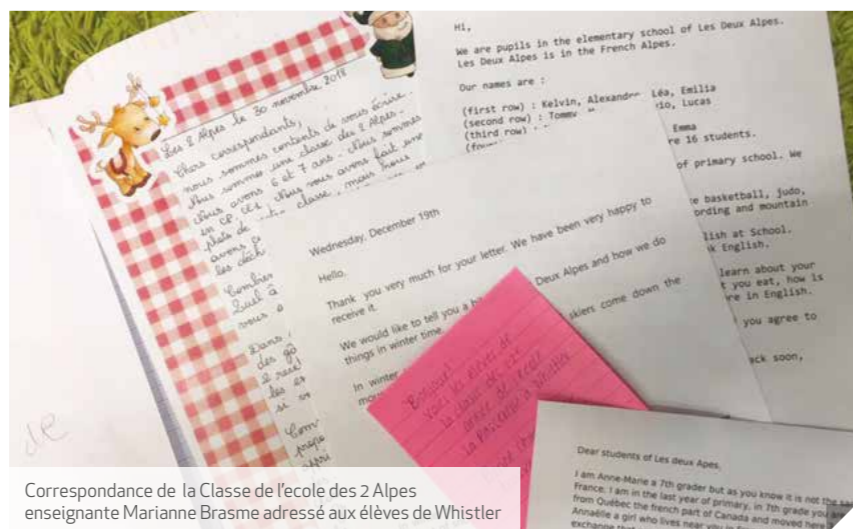
Les enseignantes de Whistler et des 2 Alpes ont tissé des liens pour développer plusieurs projets d'échanges :

Linguistique : les classes communiquent par l'intermédiaire de mails courriers et vidéos.  
 Découverte : les classes de CP CE1 CE2 et CM1 des 2 Alpes échangent avec des classes francophones de même niveau de Whistler pour découvrir la culture.

Collège : pour la classe de 6<sup>e</sup> S, développement d'échanges culturels avec la classe de Mireille Turcotte de l'école La Passerelle. En juin 2019, la station des 2 Alpes accueillera sa classe de 24 élèves de Whistler. Ce voyage permettra aux enfants de se rencontrer et de se découvrir après plus de huit mois de correspondance.

Cette rencontre entre les enfants de Whistler et des Deux Alpes se prépare dès cet hiver à travers des sujets comme l'environnement, la faune la flore et bien sûr les activités sportives.

En juin 2019, lors de ce voyage, les enfants pourront découvrir leurs camarades et partager des expériences. Un programme de visites, de randonnées et d'activités qu'ils construisent ensemble.



Correspondance de la Classe de l'école des 2 Alpes enseignante Marianne Brasse adressé aux élèves de Whistler



Classe du collège de Bourg d'Oisans enseignante Matilde Allix

## Police municipale, une nouvelle saison d'hiver et de nouveaux équipements

L'équipe de la Police municipale sera composée cet hiver de 5 agents titulaires et 3 Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) dont deux saisonniers et une titulaire avec une féminisation du service (dont 2 dames).

Sous la responsabilité de Patrick Bel et son adjoint Alain Billard, l'équipe de la Police municipale assurera ce service le jour et la nuit en collaboration avec la gendarmerie. Un nouveau véhicule de service adapté à la montagne et aux missions a été acquis par la collectivité.

Prochainement, une caméra préventive d'intervention viendra compléter l'équipement de la Police municipale qui travaille pour la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique en convention de coordination avec les services de la gendarmerie.



## La commune les Deux Alpes obtient le Label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers »

Le Sdis de l'Isère a choisi d'attribuer à la commune des Deux-Alpes le label "employeur partenaire des sapeurs-pompiers" au titre de l'année 2018. En effet, après avoir signé une première convention avec le Sdis en 2007, la municipalité n'a eu de cesse de faciliter le départ en formation ou en intervention de ses agents sapeurs-pompiers volontaires. L'attribution de ce label "employeur partenaire" donne lieu à l'établissement d'un diplôme qui a été officiellement remis à l'occasion de la cérémonie des vœux institutionnelle du Sdis, à la fin du mois de janvier.

## Déneigement

Il est vivement conseillé de déneiger les véhicules en stationnement sur la commune afin que ceux-ci ne se retrouvent pas en stationnement abusif (plus de 7 j) ou puissent gêner les services de déneigement.

Devant les parties communes et les copropriétés : il est sous la responsabilité des propriétaires de déneiger devant leurs habitations ou commerces, ainsi que de veiller à la non-formation de stalactites et de chutes de neige de toits. Pour l'évacuation de la neige, il est interdit de la déposer au milieu de la chaussée en dehors des heures de passage des chargeurs ou du chasse-neige des services techniques.



## TOUT SAVOIR SUR le compteur Linky



## Compteur Linky

Le compteur Linky est en cours d'installation sur la commune. Ce nouveau compteur suscite des inquiétudes sur l'exposition aux champs électromagnétiques et le respect de la vie privée. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a jugé que le risque d'exposition aux champs électromagnétiques était faible. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) veille quant à elle à ce que les données de consommation détaillées ne soient pas collectées sans l'accord de l'utilisateur. La commune n'étant pas propriétaire des compteurs, elle ne peut pas interdire leur installation. Néanmoins, il a été demandé à ENEDIS, entreprise en charge de l'installation de ces compteurs, d'informer clairement ses clients sur les caractéristiques des compteurs Linky.

### PLUS D'INFORMATIONS

Vous trouverez plus de précisions sur le site : [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

## Randonnée en montagne à ski ou en raquette la nuit ou le matin : attention quelques précautions à respecter

### Sortie nocturne en domaine de montagne : attention danger !

Amis randonneurs, après la fermeture du domaine skiable, les sorties nocturnes sur les pistes sont interdites pour des raisons de sécurité. En effet, les engins de damage effectuent leur mission la nuit et la présence de personnes sur les pistes peut perturber le travail et être dangereux pour les pratiquants de ces sports nocturnes. Il est interdit d'emprunter les pistes.

De même, il est rappelé que les avalanches peuvent aussi se déclencher la nuit. Or, les secours en montagne sont beaucoup plus difficiles à opérer pendant cette période. Après la fermeture des pistes, la pratique de la randonnée à skis ou en raquettes ou tous autres moyens de déplacement est interdit sur le domaine skiable et reste aux risques et périls de chacun en hors-piste.

### Matin, attention Plan PIDA

Pour les pratiquants de la randonnée le matin : après des chutes de neige, de fortes rafales de vents ou des changements climatiques, des déclenchements d'avalanches sont réalisés de 5 h à 9 h du matin. Toutes les pistes, avant leur ouverture sont interdites et les zones de montagnes en hors-piste déconseillées. La montagne est une zone de liberté mais elle est aussi un espace à partager et reste un milieu qui peut être hostile. La montagne n'est ni juste, ni injuste. Elle peut parfois être dangereuse.



## Nouveau système de Télé-Alerte citoyenne

### Inondation, tempête, feu de forêt, mouvement de terrain, épidémie, la Commune Les Deux Alpes s'engage à prévenir ses administrés du danger dans le cadre du Plan communal de sauvegarde.

La commune les Deux Alpes s'est équipée du système Télé-Alerte pour prévenir les habitants, les citoyens, les usagers ou les vacanciers des différents incidents, accidents ou événements survenus sur son territoire afin d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens.

Si vous n'êtes pas intégré dans l'annuaire public universel, et si vous souhaitez vous inscrire volontairement, utilisez le formulaire d'inscription via le site de la mairie [www.mairie2alpes.fr/Telealerte](http://www.mairie2alpes.fr/Telealerte). Après validation de votre inscription, une fiche contact sera générée dans notre outil TELEALERTE.

### PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute modification (exemple : n° tél fixe, portable, adresse mail), suppression de votre fiche ou si vous ne souhaitez pas vous inscrire via Internet : **rendez-vous directement en mairie service sécurité.**

## Une image « Commune » pour une meilleure visibilité

### Depuis la création de la commune nouvelle, un nouveau logo commun à la commune et à la station a été développé.

Aujourd'hui, vous pouvez retrouver cette identité visuelle aussi bien sur les véhicules que dans la communication des différentes structures. Pour la commune, le logo officiel renseigne bien de la collectivité territoriale puisque vous pouvez retrouver le mot « Commune » et « Mont de Lans et Venosc » en signature. La station a choisi d'ajouter « 3600 », l'altitude du domaine skiable. Et enfin, la société Deux Alpes Loisirs concessionnaire des remontées mécaniques, indique sur ses véhicules l'adresse du site Internet [www.les2alpes.com](http://www.les2alpes.com)

De même, pour une meilleure lecture, les sites de l'Office de Tourisme et des remontées mécaniques sont réunis en un seul portail. Cependant, la commune a conservé un site indépendant puisqu'il propose des informations au service des usagers et habitants.



véhicule de la commune Les Deux Alpes



Site Internet de l'Office de Tourisme des 2 Alpes



véhicule des remontées mécaniques Deux Alpes Loisirs

## La commune Les Deux Alpes renouvelle sa confiance à Suez pour la gestion de son service d'eau potable

Suite à une remise en concurrence de la délégation de service public de gestion de l'eau potable, la commune Les Deux Alpes a réitéré sa confiance à SUEZ. Stéphane Sauvebois, maire de la commune Les Deux Alpes, Pierre Balme maire adjoint de la commune Les Deux Alpes et Cyril Courjaret, Directeur de l'activité Eau de SUEZ en Auvergne Rhône-Alpes, ont signé ce nouveau contrat de délégation de service public.



Entré en vigueur en ce début d'année pour une durée de 9 ans, ce contrat comprend :

- Un service de télérelève qui permet la relève en continu des compteurs des usagers et la facturation selon un index réel
- Un renforcement du suivi en continu de la ressource en eau de la commune ;
- Un suivi du rendement renforcé qui permet de détecter les fuites d'eau plus rapidement et de fiabiliser la distribution d'eau.

L'ensemble de ces données collectées chez les usagers du service et tout au long du réseau de transport, sont compilées et analysées dans le logiciel Aquadvanced. Cette gestion innovante des réseaux de distribution d'eau potable permet de surveiller les quantités d'eau prélevées et utilisées et ainsi d'optimiser le rendement de réseau.

Avec l'ensemble de ce dispositif, la commune des Deux Alpes et SUEZ travaillent au quotidien pour pérenniser la ressource en eau qui contribue au développement de la station.

À partir de 2019, votre facture pour l'eau potable est composée :

- D'une part fixe pour chaque compteur (dont les compteurs généraux) à 12,86 €HT par année,
- D'une part fixe par unité de logement à 38,96 €HT par année,
- D'une part variable en fonction du volume consommé à 0,4110 €HT par m<sup>3</sup>.



FINANCES



GÉOGRAPHIE

**SUPERFICIE**  
**5674 ha**



DÉMOGRAPHIE

**SUPERFICIE**  
**1930 habitants**

**DENSITÉ**  
**34,02 habitants au km2**



CAPACITÉ D'ACCUEIL

**CAPACITÉ TOTALE**  
**47 468 pers.**

**RÉSIDENCES SECONDAIRES**  
**6733**

**HÔTELS ET RÉSIDENCES DE TOURISME ET CAMPINGS**  
**66 établissements**

**AUTRES HÉBERGEMENTS**  
**1472 meublés de tourisme**



**EFFECTIFS**

**EMPLOYÉS PERMANENTS**  
**149**

**ASSOCIATIONS**  
**43**



BUDGET DE LA COMMUNE

**31 659 000 €**  
(sans les résultats 2018 connus au printemps 2019)



CULTURE & LOISIRS

**1** BIBLIOTHÈQUE

**1** PALAIS DES SPORTS / THÉÂTRE

**6** SALLES POLYVALENTES COMMUNALES

**1** CAFÉ MUSÉE CHASAL LENTO

**1** MÉDIATHÈQUE

Carte d'identité de la commune



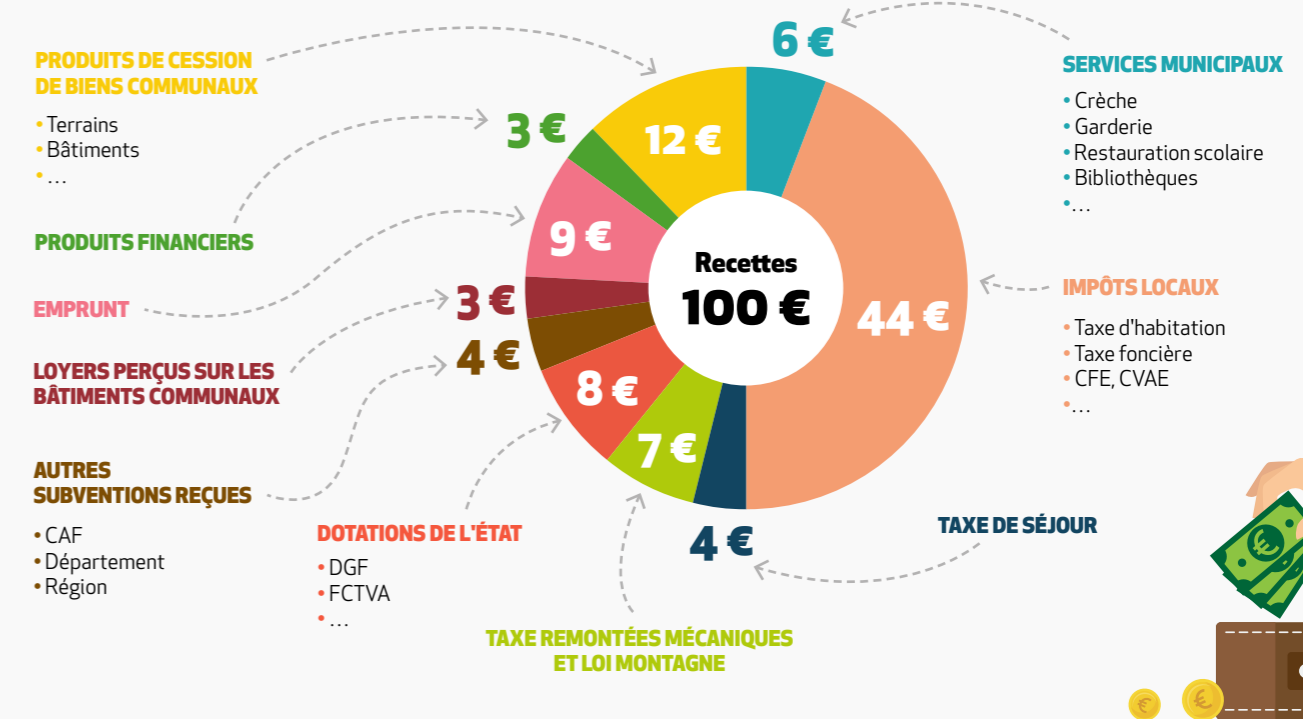
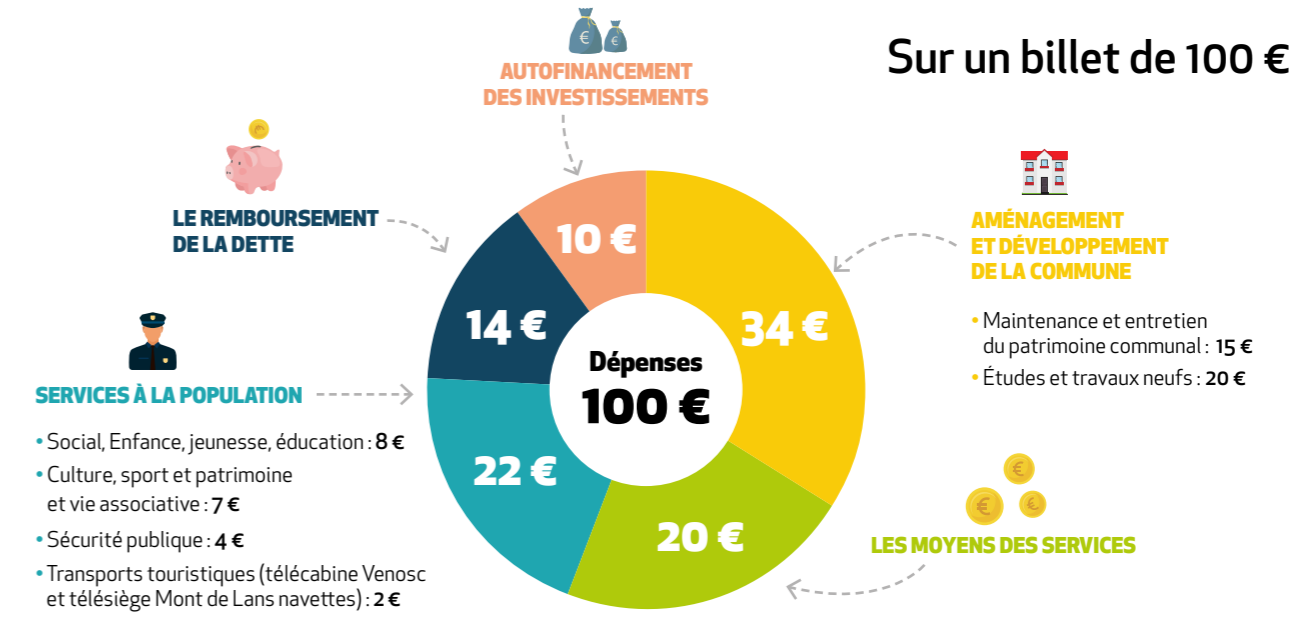
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

<b>5</b> LASERGAME	<b>1</b> PALAIS DES SPORTS	<b>1</b> CITYSTADE
<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

ÉDUCATION ET ENFANCE

<b>3</b> ÉCOLES MATERNELLES 4 CLASSES	<b>3</b> ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 6 CLASSES
<b>1</b> ACCUEIL DE LOISIRS	<b>1</b> CRÈCHE
<b>1</b> GARDERIE	<b>202</b> ENFANTS SCOLARISÉS

Sur un billet de 100 €



Avantages financiers permis par la création de la commune nouvelle

NOUVELLE DOTATION GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT (DGF sont des concours financiers de l'État au budget des collectivités territoriales)

	COMPARATIF DGF			DELTA OU GAINS
	SANS COMMUNE NOUVELLE		AVEC COMMUNE NOUVELLE	
	VENOSC	MONT DE LANS	DEUX ALPES	
2017	565 679	381 505	947 184	365 816
2018	549 789	370 766	920 555	392 445
2019	549 789	370 766	920 555	392 445
<b>Total des gains de DGF =</b>				<b>1 150 706</b>

La création de la commune nouvelle a également permis de réunir les budgets des 2 communes, du SIVOM et de la communauté de communes section 2 Alpes, sauf l'Office de Tourisme qui reste dans le budget de la Communauté de Communes de l'Oisans (Loi NOTRe). Aujourd'hui, la commune Les Deux Alpes dispose d'un budget de 31 659 000 € qui lui permet d'envisager des projets d'envergure pour le développement de la station et des villages. C'est une décision politique forte, qui permet d'envisager et de programmer des projets d'investissements comme les parkings et le centre aqualudique ...



# Ça s'est passé

## Les Deux Alpes

### Cérémonies du 11 novembre

Les Commémorations du centenaire de la Grande Guerre ont eu lieu dans les villages de Mont de Lans et de Venosc. Voilà cent ans que la Grande Guerre a pris fin. Aujourd'hui, plus aucun poilu n'est vivant et pourtant le souvenir de cette tragédie est encore si présent dans les mémoires de toutes les familles françaises. La commune Les Deux Alpes a tenu à marquer ce Centenaire. Les commémorations ont débuté le samedi 10 novembre 2018 autour du monument aux morts de Mont de Lans village.

C'est plus de 150 personnes, un capitaine de la Marine Nationale, les gendarmes, les pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers qui se sont réunis en mémoire des soldats qui allaient perdre la vie dans la nuit du 10 au 11 novembre 1918.

Les enfants des écoles leur ont rendu hommage en déposant des bougies au pied du monument aux morts, en lisant des lettres des poilus et des poèmes et en appelant le nom des combattants de Mont de Lans morts pour la France.

Cette année, les anciens combattants et les porte-drapeaux de Mont de Lans et de Venosc étaient réunis pour ce Centenaire. André Dode et Gérard Pilloud ont rappelé les grandes étapes de ce conflit. Les pertes humaines de la Première Guerre mondiale s'élèvent à environ 18,6 millions de morts. Ce nombre inclut 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils. 33 Lantillions et 23 Venoscains ont perdu la vie dans ce conflit.



C'est une cérémonie chargée d'émotion et d'espoir qui ouvrait ce week-end historique. Le maire délégué de Mont de Lans et maire des Deux Alpes, Stéphane Sauvebois a chaleureusement remercié tous les participants militaires, les enseignantes, les écoliers et les habitants pour ce moment annuel du souvenir qui nous réunit tous.

Sur Venosc c'est le dimanche 11 novembre à 11 h, les maires, les élus et les habitants de la commune se sont retrouvés autour du monument aux morts pour célébrer l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Après la lecture du discours du Président de la République, le maire délégué de Venosc et maire adjoint des Deux Alpes, Pierre Balme a donné la parole à André Dode, ancien combattant de Venosc qui a lu une lettre en mémoire de son père, ancien poilu. Michel Balme et Stéfani Debout, élus, ont cité les noms et les biographies des soldats inscrits sur le monument aux morts de Venosc et décédés lors de ce conflit.



Un travail de mémoire a été réalisé pour retrouver l'histoire de ces hommes, montagnards qui ont perdu leur vie dans les tranchées du nord de la France. Ce week-end du souvenir s'est poursuivi par un verre de l'amitié et un repas dans la salle polyvalente de Venosc. Lors de ces deux cérémonies, les noms des trois militaires, morts pour la France en 2018, ont été rappelés et honorés. Pour marquer le Centenaire, deux arbres ont été plantés dans chaque village : deux épinettes blanches, arbres canadiens qui symbolisent l'espoir... Vive la France.



## Cérémonie des vœux des maires

La Première cérémonie des vœux a eu lieu jeudi 10 janvier à Mont de Lans village.

C'était aussi l'occasion de remettre les premières médailles de la commune Les Deux Alpes à Babeth Besnier, élue pendant 25 ans à la commune de Mont de Lans, infirmière et très active au sein de plusieurs associations de la commune pendant plus de 30 ans et à Françoise Primatesta pour son engagement au service du patrimoine, de la culture et de la mémoire des victimes des guerres dans sa mission de porte-drapeau.

Deuxième cérémonie des vœux vendredi 11 janvier 2019 à Venosc Village.



Cérémonie des vœux Mont de Lans village

C'est environ cinquante personnes qui ont répondu à l'invitation des maires. Cette cérémonie des vœux a été l'occasion pour Pierre Balme, maire adjoint des Deux Alpes et maire délégué de Venosc de présenter tous les travaux qui ont été réalisés et les projets à venir pour cette année 2019. Stéphane Sauvebois, maire de la commune les Deux Alpes et maire délégué de Mont de Lans était à ses côtés pour soutenir les actions que la municipalité a entreprises depuis la création de la commune nouvelle pour l'avenir de la station et des villages.

C'est lundi 14 janvier 2019 au Palais des Sports que la cérémonie des vœux pour la station a été organisée.

La soirée a débuté par la présentation de la saison de Yoann Bonato et Benjamin Boulloud, deuxième fois champion de France des rallyes. Les Maires, Stéphane Sauvebois et Pierre Balme ont tenu à fêter leur deuxième titre de champion de France et c'était une belle occasion de réunir tous les Bi-Alpins autour de nos champions et des valeurs sportives qu'ils portent avec force et modestie.

350 personnes sont venues féliciter Yoann et Benjamin et assister à la cérémonie des vœux. De nombreux élus de l'Oisans dont Jean-Yves Noyrey, maire de l'Alpe d'Huez étaient présents. Effectivement, Yoann est originaire des Deux Alpes et Benjamin de l'Alpe d'Huez. Ils sont donc d'excellents représentants de nos stations et symbolisent une image forte pour les projets de partenariats entre les 2 grandes stations : la liaison Les Deux Alpes - l'Alpe d'Huez. Ce projet permettra aux deux stations mais aussi à tout l'Oisans de posséder le plus grand domaine skiable au monde. Lors de cette soirée, les maires ont aussi eu le plaisir de fêter Michèle Mouton, ancienne championne de rallyes et partenaire de la station dans les années 70-80. Un film retraçant sa carrière et ses débuts a été projeté et a ému la salle.

La cérémonie des vœux s'est poursuivie par la remise des médailles de la commune

Cette médaille est remise aux habitants, aux citoyens pour leur implication dans la vie communale.

André Dode, personnage emblématique de la station a reçu cette médaille pour la création de la fête des foires il y a plus de 20 ans et son implication dans la vie associative de la commune.

Yoann et Benjamin ont également reçu cette médaille des Deux Alpes pour leur titre de champion de France mais surtout pour leur engagement et leur force de communication. Les deux champions sont de formidables d'ambassadeurs. Ils ont reçu une veste aux couleurs de la station, brodée de leurs 2 étoiles ! Cette broderie est un savoir-faire d'une entreprise de la station, NWMC, qui a réalisé la casquette de Kylian Mbappé.

Pour finir, les Maires ont reçu en direct et sur grand écran un appel du maire de Whistler, Jack Campton, Mike Furey, Directeur Général des services de la commune de Whistler, Nancy Wilhelm-Morden, ancien maire de Whistler, Shelley Quinn et Richard Ackerley, pour présenter leurs vœux aux habitants des Deux Alpes.

C'était une belle surprise pour la population. Les relations franco-canadiennes sont très importantes et de nombreux projets sont en cours avec les écoles et les jeunes des deux communes. La soirée s'est poursuivie par le verre de l'amitié dans une ambiance festive et conviviale.



Cérémonie des vœux Venosc village



En présence de Michèle Mouton à la cérémonie des vœux des 2 Alpes



Cérémonie des vœux Les Deux Alpes



## Terrain multisports

City stade inauguré le lundi 24 septembre 2018

Ce projet a été étudié, composé et enfin réalisé avec les enfants de l'école de Mont de Lans. C'est un projet participatif et citoyen. Le maire et les élus ont remercié tous les acteurs qui ont participé à cette inauguration : ALSH, Accueil de Loisirs du Bonhomme de neige et toute son équipe, les intervenants Virginie, Kevin, Émilie et Sacha, l'équipe de la restauration scolaire, dirigée par Valérie, et bien sûr les enfants. Ils ont également remercié Françoise Chabanet, la directrice de l'école pour son implication avec les enfants dans ce projet. Le succès du City stade pousse les élus à réfléchir pour en installer deux autres : sur la station des 2 Alpes et à Venosc village.



## Plan communal de sauvegarde

Vendredi 20 décembre, un exercice du Plan Communal de Sauvegarde PCS a été effectué. La simulation d'un incendie dans un hôtel de la station a permis de tester le dispositif. En une heure, les personnes sinistrées ont été mises à l'abri et le blessé a été évacué vers le Centre Hospitalier de Grenoble. La procédure a été respectée et le dispositif a parfaitement fonctionné. Cet exercice a permis de mettre en situation tous les responsables du Plan Communal de Sauvegarde.



## Bienvenue à nos nouveaux partenaires

Village club du Soleil Inauguration le jeudi 20 décembre 2018

Jeudi 20 décembre, le nouveau Village Club du Soleil, leader en France des vacances familiales, a été inauguré en présence du maire Stéphane Sauvebois, du maire adjoint Pierre Balme, de Gilles Strappazon, Conseiller départemental, de Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, de nombreux élus de l'Oisans, le directeur des remontées mécaniques et le directeur de l'Office de Tourisme et des personnalités de la station. Jérôme Pasquet, Président du Directoire des Villages Club du Soleil, a lancé cette première saison d'hiver aux 2 Alpes.



The People Hostel Inauguration le jeudi 17 janvier 2019

Jeudi 17 janvier, la nouvelle auberge de jeunesse The People Hostel a été inaugurée aux 2 Alpes. C'est un nouveau concept d'hébergement qui répond à une clientèle jeune mais pas seulement. Ce concept est ouvert à tous et offre des hébergements conviviaux et accessibles. The People Hostel dispose d'une capacité de 364 lits, répartis entre chambres privatives et partagées, et offrant un haut niveau de confort et de fluidité, des espaces communs généreux et une programmation riche. C'est donc un hébergement essentiel à la station des 2 Alpes qui s'est ouvert début décembre et d'ores et déjà une très belle saison s'annonce pour ce nouvel établissement.

Lors de l'inauguration, les maires se sont félicités de cette ouverture et ont souhaité la bienvenue au groupe The People Hostel.



## Spectacle Noël 2018

« Les aventures de Lulu Patacruc »

Chaque année depuis 5 ans, un spectacle de Noël est proposé aux enfants de la commune. Suivi d'un goûter, c'est un moment convivial où les familles se retrouvent avant d'entrer dans la saison d'hiver et la période chargée des vacances de Noël. Cette année, ce sont les aventures de Lulu Patacruc qui ont été présentées mercredi 12 décembre au Palais des Sports des 2 Alpes. « Lulu est une poupée qui a été abandonnée par une petite fille qui a grandi. Elle rêve de devenir humaine, de parcourir le monde et pourquoi pas, rencontrer un prince charmant... Le magicien du grenier l'a-t-il entendu ? C'est sans compter sur Chiffon, un pantin qui était là avant et qui n'entend pas cohabiter avec elle... » À la suite du spectacle, un goûter attendait les enfants dans le gymnase et le père Noël est venu leur apporter un élan en peluche pour les faire patienter jusqu'au 25 décembre. Toutes les équipes du service enfance et de

la restauration scolaire se sont mobilisées pour offrir aux enfants une belle fête de Noël. Les décors, les animations et les friandises ont comblé les petits et les grands. Et la commune remercie le Père Noël pour être venu nous voir malgré un planning très chargé pour lui en ce moment. Très belles fêtes de fin d'année à tous.



## Activ'Expo et Spectacle de Noël 2018

Lors du spectacle de Noël les parents, les familles et les enfants ont pu découvrir toutes les créations réalisées par les enfants pendant les nouvelles activités périscolaires. Le thème de cette première période était le Canada.





## Avalanche de Théâtre

Un beau voyage au Canada, l'association Avalanche de théâtre dirigée par Virginie Turc et Aurore Vassal a présenté son spectacle de Noël mardi 11 décembre 2018 à la salle polyvalente place de Venosc.

C'est un voyage au Canada que les enfants ont imaginé avec beaucoup d'humour. Virginie et Aurore avaient également préparé un apéritif dînatoire qu'elles ont offert aux parents venus nombreux.



## Borne de recharge pour véhicule électrique

La commune Les Deux Alpes s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants et aux vacanciers une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située 48 avenue de la Muzelle devant la mairie.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone. En Isère, les bornes de recharge sont alimentées par de l'électricité verte, produite à partir de sources d'énergies renouvelables (retrouvez le label international EKOénergie sur les bornes!).

### PLUS D'INFORMATIONS

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet [www.eborn.fr](http://www.eborn.fr) et suivez les actualités sur la page facebook : [Reseau.eborn](https://www.facebook.com/Reseau.eborn).



## PROJETS



## La liaison avec l'Alpe d'Huez

L'étude commandée par la Communauté de Communes de l'Oisans a été rendue aux conseillers communautaires. De manière générale, le projet de cette liaison s'implantera dans une vallée encaissée avec une topographie très tourmentée et une hétérogénéité du paysage. Celui-ci est marqué largement par l'occupation humaine : nombreux bourgs, ligne haute tension, barrage du Chambon. Mais aussi des vues ouvertes et dégagées depuis les versants sur de grands paysages, principalement le massif des Écrins. Concernant l'étude environnementale, elle donne les pistes à suivre pour la protection de la faune et la flore qui contient de nombreuses espèces protégées. Maintenant, avec tous ces éléments, le projet va être adapté et les montages financiers avec les différents partenaires : communes, département et Région sont en cours.

## Lancement de la nouvelle Délégation de services publics des remontées mécaniques

L'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes fait aujourd'hui l'objet de trois contrats de délégation de service public distincts, conclus entre 1993 et 1994 avec les communes de Mont-de-Lans, Venosc et Saint-Christophe-en-Oisans.

- Contrat de concession du 30 juin 1993 conclu entre la commune de Mont-de-Lans et la société Deux Alpes Loisirs (DAL);
- Contrat de concession du 14 janvier 1994 conclu entre la commune de Venosc et la société Deux Alpes Loisirs (DAL);
- Contrat de concession non daté conclu entre la commune de Saint-Christophe-en-Oisans et la société Deux Alpes Loisirs (DAL) par suite d'une délibération du conseil municipal du 21 août 1993 autorisant sa signature.

Par délibérations du 23 juin 2016, les conseils municipaux des communes de Venosc et

Mont de Lans se sont prononcés en faveur de la création de la commune nouvelle des Deux Alpes, laquelle se substitue donc depuis le 1er janvier 2017 à ses communes créatrices, notamment pour l'exécution des contrats en cours.

Bien qu'un avenant soit récemment intervenu le 10 juillet 2018 afin de fixer un programme d'investissements supplémentaires à court terme pour les saisons 2018 et 2019 sur le territoire de la commune des Deux Alpes, il apparaît que les contrats de délégation en cours ne permettent plus aujourd'hui d'assurer une exploitation efficiente du service public des remontées mécaniques.

L'érosion de la fréquentation constatée sur les dernières années d'exploitation, le caractère vieillissant du parc de remontées mécaniques source de dysfonctionnements, la nécessité de sécuriser l'enneigement des

pistes grâce à la neige de culture et celle d'adapter l'accès et les débits du domaine skiable en considération notamment des programmes immobiliers en préparation, rendent en effet nécessaire la mise en œuvre d'un nouveau programme complet d'investissements sur le domaine.

Un tel programme, de part son ampleur, ne saurait être entrepris dans le cadre des conventions actuellement en cours sans en bouleverser l'économie générale.

Afin de mettre en œuvre ce projet, les communes des Deux Alpes et de Saint-Christophe-en-Oisans se sont réunies en groupement d'autorités concédantes afin de déléguer la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes, sous la forme d'un nouveau contrat de concession unique à compter de décembre 2020. Les candidatures seront connues en juin et les offres seront remises en octobre 2019.

## Informations sur les procédures pour les projets en cours

Tous ces projets sont soumis à des procédures techniques et administratives qui sont construites avec des professionnels et contrôlées par les services de l'état.

### Parking entrée de la station

Un concours d'architecture a été lancé. Ce concours devrait être une source de qualité architecturale, d'innovation, de créativité, pour offrir des propositions qui seront remises à la commune en janvier 2019. Le bureau d'étude Amétem est en charge de la rédaction de l'étude d'impact. Après l'inventaire faune / flore qui sera réalisé au printemps 2019 le dossier devrait être déposé courant de l'été 2019 en préfecture pour instruction.

### Parking Cote Brune

Une consultation a été diffusée par la commune pour retenir un programmiste. Outil fondamental de la maîtrise de la qualité du projet, la programmation permet à la commune de définir sa commande en fonction de ses objectifs et de ses moyens et de la maîtriser tout au long du processus de réalisation opérationnelle, pour aboutir à un projet satisfaisant tant qualitativement que techniquement. Après cette étape, la commune lancera un concours d'architecture. Ce projet de parking de

250 à 300 places, devient prioritaire et s'articulera avec celui de l'entrée de la station.

### Hélistation automne 2019

L'étude d'impact a été déposée en préfecture le 22 octobre pour instruction, nous sommes dans l'attente du retour de ses services sur la recevabilité du dossier.

### Agrandissement du cimetière de Venosc

Le début des travaux pour l'agrandissement du cimetière devrait avoir lieu au printemps 2019, à la suite des consultations pour retenir l'entreprise exécutante.

### Le Ruisseau du Replat sur la piste du Diable

Le busage du ruisseau du Replat passant sous la piste de retour du Diable, s'est effondré en fin d'été déstabilisant le terrain avoisinant. Les services Restauration des Terrains en Montagne (RTM) ont été saisis. À la vue de l'importance des travaux de terrassement à

mettre en œuvre pour remédier au problème, un dossier loi sur l'eau a été établi permettant des travaux provisoires de dévoiement du cours d'eau. Ils ont été réalisés cet automne évitant un effondrement de la piste retour du Diable située en amont de l'incident. Les travaux de reprise de la buse et de son exutoire devraient être mis en œuvre au printemps 2019.

### Centre Aqualudique et Maison des 2 Alpes

Après avoir choisi le programmiste au printemps, la commune devrait recevoir les premières propositions à la fin de l'été. Le Centre Aqualudique et le projet de réhabilitation de la maison des 2 Alpes sont liés. En effet, plusieurs solutions existent concernant l'implantation du Centre Aqualudique, et la possibilité de l'implanter sur la place de la maison des 2 Alpes pourrait être envisagée. Les 2 projets sont étudiés en même temps pour une meilleure réflexion de leur implantation.



## École Les Deux Alpes

### Défi énergie

Il s'agit d'un concours inter-écoles dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie. L'objectif pédagogique est : comprendre ce qu'est l'énergie, comprendre le dérèglement climatique, trouver comment réduire les consommations d'eau et d'énergie. Dans chaque école participante, une classe assiste à 4 modules pédagogiques sur l'énergie (programme de cycle 3). Grâce aux connaissances acquises pendant ces interventions de l'AGEDEN, la classe est chargée de sensibiliser les autres élèves de l'école. Impliquer les acteurs de l'énergie dans la commune, sensibiliser les scolaires aux problématiques énergétiques, impliquer les enseignants, les élèves et les



personnels municipaux dans la réduction des consommations de la commune, amorcer une réflexion sur ces consommations d'énergie à l'école mais aussi à la maison et dans les déplacements.

Dans le cadre de ce défi, la commune les Deux Alpes a demandé aux enfants de travailler pour une campagne de communication sur les gestes du quotidien et les bonnes actions pour la réduction des dépenses énergétiques et la protection de l'environnement.

Parmi tous les projets, trois seront sélectionnés pour cette campagne de communication. Tous les autres projets seront exposés à la médiathèque des 2 Alpes pour la saison d'été 2019.

En juin, les classes de l'Oisans qui participent à ce défi présenteront leurs travaux lors de la journée inter-écoles de fin d'année. Ce travail sera également présenté à la classe de Whistler que la station accueillera en juin 2019.



Séance d'échauffement

## École de Mont de Lans

Mardi 9 octobre, les élèves de l'école de Mont de Lans ont participé au Courseton organisé devant l'école du village avec le soutien de l'intervenante en sport. « Voici les conseils qui ont aidé les enfants à réussir cette épreuve.

### Direction le Courseton !

Tu as fait de gros progrès à l'entraînement, c'est super! Le jour du Courseton et des épreuves d'athlétisme arrive... C'est mardi 9 Octobre.

Ton objectif est de battre tes records dans un maximum d'épreuves!

Pour l'aborder dans les meilleures conditions, mets toutes les chances de ton côté :

- Un bon petit déjeuner est indispensable : céréales, pain, fruits, boisson...
- Finis ton repas 3 heures avant l'effort (digestion).
- Prépare ton sac et tes vêtements la veille.
- Avant les épreuves, reste bien couvert pour que tes muscles ne se refroidissent pas.

#### Le Courseton ? c'est :

- Parcourir individuellement la plus grande distance possible pendant la durée de l'épreuve.
- Chaque élève cherche à gérer le mieux possible son "capital durée", celui-ci variant avec l'âge.

Ce cycle d'athlétisme est proposé chaque automne pour que les enfants découvrent la course d'endurance, le relais et le lancer de poids.

Une belle journée et de bons souvenirs pour les enfants.»



Les dernières consignes avant le courseton



En course



Tous les enfants ont eu leur médaille

## École de Venosc

### Animation artistique avec Jadikan

Le vendredi 16 novembre 2018, au Palais des sports des Deux Alpes, tous les élèves de l'école de Venosc sont allés à la rencontre de Jadikan, un artiste qui s'exprime à travers le light painting.

« Il nous a expliqué que son art a besoin d'appareils et d'outils lumineux, d'un appareil photo et d'un espace sombre.

Il aime investir des lieux abandonnés pour créer des prises de vues où il fait naître des formes lumineuses et ainsi, prendre une photographie unique.

Son univers artistique se renouvelle sans cesse et il invente lui-même ses outils à base de lumière. Il utilise, par exemple, des petites lampes de porte-clés sur lesquelles il colle un scotch de couleur pour diffuser de la lumière colorée sur ses photographies.

Nous avons pu, nous aussi, sur ses conseils et consignes, imaginer et dessiner dans l'espace des fleurs, des cœurs, des formes en tout genre et même écrire.

Il est assez difficile de se représenter notre tracé dans l'air pour faire un dessin car les traits ne restent pas comme sur une feuille, il faut continuer de les imaginer. Mais nous nous sommes bien débrouillés et nous avons pu laisser s'exprimer notre imaginaire et notre fibre artistique! Merci Jadikan! »



### Spectacle musical « Noël Secret Show »

Cette année, les enseignantes des classes maternelles des Deux Alpes, Mont de Lans, Venosc et Mizoën ont fait venir au Palais des Sports des Deux Alpes Freddy Zucchet et sa chanteuse Sami. Ils ont proposé un spectacle musical interactif d'une grande qualité. Les enfants, qui avaient appris les chansons en classe, ont chanté et dansé pendant près d'une heure au rythme de la guitare de Freddy!

Certains ont même eu la chance de monter sur scène! « Noël Secret Show » a réussi à embarquer tous les spectateurs dans le monde magique de Noël!





# Repas de Noël des séniors et colis de Noël

Pour Noël, comme chaque année, les séniors de la commune ont reçu un colis chargé de friandises et gourmandises. Les colis ont été composés par une boutique de la station avec des produits régionaux. C'est une volonté de la municipalité de favoriser et valoriser les produits locaux et régionaux. Certains préfèrent choisir des entrées de cinéma ou bien encore des entrées au Grand Bains de Monetiers.

Lors des retraits, dans les villages et sur la station, ce sont des après-midis chaleureux qui s'accompagnent d'un goûter. Un cadeau de Noël toujours apprécié.

Samedi 1<sup>er</sup> décembre, 150 personnes ont partagé le repas de Noël offert par la commune. C'est la deuxième année que ce repas est proposé à tous les séniors au Palais des sports. Cette journée apporte un moment d'écoute, de discussion et de partage.



# Voyage à Angers

## Tourisme et Patrimoine pour les séniors automne 2018



Depuis cette année, l'ensemble des séniors de la commune Les Deux Alpes ont participé à ce voyage. Nous avons passé une semaine de détente. L'organisation pilotée par Françoise Moreau, adjointe et Mireille Abel du service CCAS, nous ont permis de visiter de nombreux sites et de bénéficier d'un village de vacances très agréable. Si les châteaux de la Loire sont un thème connu pour les circuits touristiques qu'ils proposent, la ville d'Angers l'est beaucoup moins. Cette ville a été choisie car la vallée du Vénéon et de la Romanche ont un passé commun : les « Colporteurs fleuristes » s'approvisionnaient à Angers avant d'entreprendre leur tournée. Une rencontre très émouvante s'est déroulée avec la famille Turc. Originaires de Venosc, depuis sept générations, ils cultivent des plantes

à bulbes (Dahlias). Didier Boos (descendant des familles Balme, Giraud) participait également à cette rencontre.

Cette équipe nous servit de guide pour visiter le parc Floral « Terra Botanica ». Ce fût une découverte de fleurs variées mais également de plantes et de végétaux de différentes régions du monde. Un Clin d'œil sur les origines de nos ancêtres colporteurs se déroulait à travers un spectacle. Des membres du voyage ont même reconnu des photos de leurs ancêtres.

La visite de Trélazé fut également très intéressante. Pendant plus d'une heure, nous avons assisté à une démonstration du

travail de l'ardoise tel qu'il était pratiqué aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Plusieurs châteaux ont fait l'objet de visites commentées : Langeais, Chenonceau, Villandry, Azay le Rideau. Mais deux autres temps forts ont marqué ce voyage. Le premier fût la visite de l'Abbaye de Fontevreau. Ce monument moins connu que les châteaux mérite le détour.

Un autre spectacle nous a comblés : c'est le cercle noir de Saumur.

Au-delà de l'aspect touristique, l'amitié et la convivialité nous ont accompagnées tous au long de ce voyage.



## Accueil saisonnier et service logement



### JOURNÉE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE

Depuis plus de 15 ans, le Collectif Santé de l'Oisans organise des journées de dépistage et multi-dépistages aux Deux Alpes et à l'Alpe d'Huez (VIH, Bucco-dentaire, Gynécologique, Conseillère Conjugale, mise à jour des carnets de vaccinations). Ces journées sont gratuites et s'adressent à toutes les personnes qui vivent et travaillent en Oisans. Elles s'inscrivent en complémentarité du travail mené au fil des saisons par les professionnels de santé du territoire.

**Mardi 22 janvier 2019**, à la Maison de la montagne et avec la collaboration du service saisonnier des Deux Alpes, 132 personnes ont été reçues et 156 consultations ont été données de 12h à 19h. On constate chaque année une augmentation de la fréquentation. Le maire, Stéphane Sauvebois et le Directeur Général des Services, Thomas Hodot se sont rendus auprès de l'équipe des professionnels pour les remercier et les encourager dans leur mission de prévention et de protection des populations.

Une deuxième journée de prévention et de dépistage VIH, se déroulera le **26 mars** prochain aux Deux Alpes, en présence du Centre de Planification de Bourg d'Oisans.

### PETITS DÉJ' SAISONNIERS

C'est la deuxième année que le service saisonnier propose tous les mardis matin de la saison d'hiver des petits déjeuners.

Ce moment convivial est l'occasion de partager avec d'autres saisonniers des informations, des recherches en tout genre et de rencontrer Françoise, Séverine et Nadège qui peuvent répondre à vos interrogations ou vous aider dans vos démarches administratives.

Les petits déjeuners, c'est tous les mardis matin au deuxième étage de la mairie des 2 Alpes, de 9h à 11h.

Espace Saisonnier Les 2 Alpes

**FORUM EMPLOI FORMATION**  
**Jeu. 21 Mars 2019**  
 11h - 18h  
 À la Maison de la Montagne des 2 Alpes

Thèmes abordés : Droits à la formation, Mieux connaître les offres de l'emploi, Préparation à l'emploi.

Infos au 04 79 79 08 65. Entrée libre et sans inscription.

**PETIT DÉJ' SAISONNIER**  
 Convivialité et partage... à l'Accueil saisonnier  
 En saison à partir du 18 décembre, tous les mardis de 9h à 11h  
**GRATUIT**

les 2 Alpes



## Course Marion Rolland : La Tout Schuss Cup

Depuis trois ans maintenant, le ski club des 2 Alpes organise avec l'aide de Marion Rolland, Championne du monde de descente en 2013, une course de Super-G, la Tout Schuss Cup, pour faire découvrir aux plus jeunes les disciplines de vitesse.

Épreuve reine du Ski Alpin, la descente associe la vitesse à la maîtrise des courbes dans un parcours d'un dénivelé moyen qui utilise au maximum le profil du terrain. Le super-G est quant à lui né au début des années 1980 comme un compromis entre la descente et le slalom géant, même s'il est plus proche aujourd'hui, de par sa vitesse et ses caractéristiques techniques, de la descente.

La Tout Schuss Cup permet aux jeunes de découvrir ces disciplines de manière ludique grâce aux ateliers d'initiation et en toute sécurité sur une piste adaptée à leur âge. C'est aussi un moment convivial et une belle rencontre avec la championne des 2 Alpes, Marion Rolland, qui chaque année, transmet sa passion et ses conseils à nos petits champions. Un grand bravo à tous les organisateurs, les entraîneurs et aux parents pour leur implication dans cette course mais aussi tout au long de la saison de ski. Bonne continuation à tous.

« Bravo à tous nos petits champions pour cette superbe 3<sup>e</sup> édition de la Tout Schuss Cup !

Un grand merci à tous nos partenaires, nos bénévoles, à Marion et à tous les enfants présents pour cette belle journée. Côté résultats, nous ne sommes pas en reste avec tous les podiums parés d'orange et de bleu.

- Filles U12 1ère année (2008):** Cloé 2<sup>ème</sup> - Anna 4<sup>ème</sup>
- Garçons U12 1ère année (2008):** Oliver 1<sup>er</sup> - Noa 2<sup>ème</sup> - Tommy 5<sup>ème</sup>
- Filles U12 2ème année (2007):** Lilou 3<sup>ème</sup>
- Garçons U12 2ème année (2007):** Honoré 4<sup>ème</sup> - le SkiClub

## Ski Club 2 Alpes : hiver 2019

### Programme des courses organisées par le Ski Club des 2 Alpes

- **12 janvier :** Tout Schuss Cup, Super-G U12, en présence de Marion Rolland
- **19 janvier:** Coupe d'Argent Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, Slalom U16)
- **17 au 22 février:** Coupe d'Argent Trophée BPAURA, Super-G U14 et U16 )
- **23 mars:** Trophée des Choucas, parcours ludique U6 à U10 (ouvert aux non licenciés)
- **31 mars:** Grand Prix Mémorial Maxime Guignard
- **14 avril:** Finale de la Coupe d'Argent Trophée BPAURA U14 et U16, parallèle
- **20 et 21 avril :** Micro Kids Snowboard

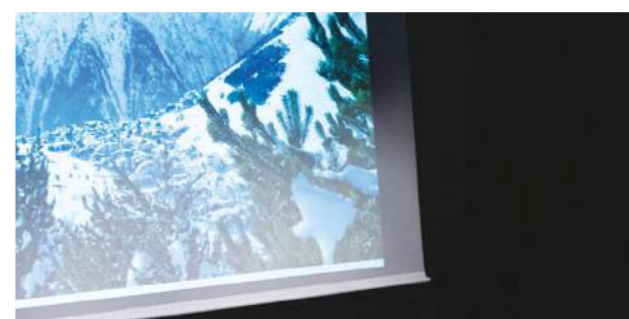


## Yoann Bonato 2<sup>ème</sup> \*\*

Couronné Champion de France des Rallyes depuis les Cévennes, Yoann Bonato et Benjamin Boulloud ont terminé cette saison 2018 auréolée de trois titres : Pilote, Copilote et Team et la victoire du Rallye du Var ! C'est une épreuve qu'ils n'avaient encore jamais remportée. Alors que la saison 2019 se profile déjà, place aux félicitations ! Toute la station des 2 Alpes a vécu pleinement cette saison 2018 avec des rebondissements merveilleux. C'est donc le 14 janvier que Yoann et Benjamin ont pu être aux côtés de leurs fans les plus fidèles, les habitants de la station mais aussi de l'Oisans et certains Grenoblois qui suivent assidûment leur actualité. D'ailleurs, lors des essais de démonstration, le pilote a essayé de satisfaire les nombreuses demandes. Un show suivi sur les réseaux sociaux par un public de plus en plus nombreux. Si l'ADN de la station est le ski, les rallyes voitures font partie de son histoire et de sa fibre. Bravo Yoann et bravo Benjamin !

### Dernière minute :

Yoann et Benjamin ont remporté le rallye du Monte-Carlo en WRC2 et arrivent à la 8<sup>e</sup> place au classement général. Très beau début de saison !





## Les Deux Alpes

### Une nouvelle fresque à l'entrée de la station



Une seconde fresque a été réalisée à l'entrée de la station pour recouvrir un transformateur et des murs souvent tristes. Les deux premières fresques sont des reproductions de photos du passé et de l'histoire de la station. Elles vont être enrichies d'un petit panneau informatif qui en retracera l'histoire. Ce programme de Street Art se poursuivra en 2019.

### Médiathèque

**Exposition « Ombres du ciel » photographies de Cathy Ribot**  
Du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 27 avril 2019

Enfant du pays, Cathy Ribot parcourt l'Oisans et plus particulièrement la vallée du Ferrand depuis son plus jeune âge. Au fil des innombrables randonnées qui l'ont amenée dans les moindres recoins de ce somptueux territoire, elle a acquis une connaissance fine de toutes ses composantes. La faune, la flore mais aussi les couleurs, la lumière et ses ombres n'ont plus de secret pour elle. Rencontres sauvages et émotions ont révélé puis nourri une profonde passion pour ces lieux magiques. Si l'aigle royal a toujours été présent, le gypaète et les vautours sont arrivés plus récemment. Leur présence a ajouté de la vie au charme de cette montagne. L'auteur a su capturer le vol furtif de ces grands oiseaux et exprime ici par l'image, la poésie souvent cachée de ces instants fugaces. C'est ce regard bienveillant et sensible qui est proposé dans les photographies de l'exposition.

## Conférences et diaporamas

En partenariat avec l'association "Envergures alpines", le Centre de géologie de l'Oisans et les gardes-moniteurs du Parc national des Écrins, la médiathèque vous propose des conférences diaporamas gratuites et ouvertes à tous.

- **27/12 - 28/02 - 25/04 à 17 h**  
Les grands rapaces - Envergures Alpines
- **03/01 - 21/02 et le 18/04 à 18 h**  
L'Oisans, la mémoire des Alpes - Centre de géologie de l'Oisans
- **07/03 à 18 h**  
La vie des animaux en altitude - Parc National des Écrins
- **11/04 à 18 h**  
Les glaciers - Parc National des Écrins

## Animations à la médiathèque

- **Mercredi 20/02 à 10h30**  
pour les moins de 3 ans :  
Ah! lis bébé, Compagnie rêves et chansons
- **Lundi 4/03 à 18h**  
pour les enfants de plus de 3 ans :  
Pas très sage, Angéline Galvani
- **Lundi 15/04 à 18h**  
pour les adultes :  
Récital de contes et légendes,  
Angéline Galvani

## École de musique les auditions de janvier

Les auditions de l'école de musique se dérouleront le 25 janvier à 19 h au Palais Des Sports. Ces auditions sont ouvertes au public.



## De nouveaux horaires pour la médiathèque et bibliothèque de l'ardoisière

Depuis le 21 janvier 2019

### MÉDIATHÈQUE

- lundi** : 13 h 30 - 18 h 30
- mardi** : 15 h - 18 h 30
- mercredi** : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30
- jeudi** : 10 h - 12 h et 15 h 30 - 18 h 30
- samedi** : 10 h - 12 h

### BIBLIOTHÈQUE DE L'ARDOISIÈRE

- lundi** : 15 h - 17 h
- mercredi** : 14 h - 17 h
- jeudi** : 14 h 30 - 19 h
- vendredi** : 10 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h

## Venosc Les Colporteurs Fleuristes

du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle à Angers



L'exposition qui a été inaugurée cet été sera visible jusqu'au printemps 2020. Découvrez l'histoire singulière des colporteurs de Mont de Lans et de Venosc. Découvrez les pays qu'ils ont parcourus pour faire fortune parfois ou revenir ruiné... Histoire touchante à une époque où les transports n'étaient souvent que la marche à pied ces hommes se sont allez bien plus loin que leurs rêves.

## JHUG'BOX



Suite à leur semaine de résidence sur Venosc, le groupe JHUG'BOX a donné deux concerts à la salle polyvalente du village le vendredi 4 janvier. Grâce à ces deux séances 80 personnes ont pu apprécier leur univers musical si riche et original. Ces 5 jeunes issus du conservatoire de Chambéry, ont sorti cet été leur premier EP avec leurs compositions chansons pop folk. Toutes les infos sur leur page Facebook et youtube : Jhug'box.

## Mont de Lans Café-musée Chasal Lento

Ouverture du 16/12 2018 au 26/04 2019



Au cœur de Mont de Lans, le Café-Musée « Chasal Lento » vous emmène à la rencontre de la vie des gens du pays, à travers leur histoire au fil du temps... des Romains... des colporteurs... de la construction du barrage du Chambon mais aussi des années pionnières qui ont fait la station des Deux Alpes.



Le musée vous offre aussi un espace café avec la possibilité de déguster quelques douceurs dans une véritable ambiance de bistrot d'antan. De sa terrasse au point de vue unique, le Café du Chasal vous invite à un moment de détente en mettant à votre disposition un piano en accès libre, une bibliothèque présentant des livres en lien avec le musée, des jeux de cartes et jeux de société, des activités dédiées aux enfants, un accès au wifi...

### Les rendez-vous de l'hiver

**Tous les lundis après-midi :**  
partez en Rando' Raquette Nature et Patrimoine avec un guide accompagnateur du bureau des guides des 2 Alpes, à la découverte du versant de Mont de Lans, de sa faune et de l'histoire du village. Inscription obligatoire au bureau des guides, Place des 2 Alpes Tél. 04 76 11 36 29. Places limitées. À partir de 8 ans. GRATUIT.

**Tous les mercredis matin :**  
venez écouter le récit des anciens et partager leurs souvenirs en découvrant le savoir-faire d'autrefois avec une démonstration de filage et de cardage de la laine.

### Les soirées du vendredi :

- **21/12 à 19h**  
Concert "Chants de Noël du monde" de l'artiste irlandaise MICHELLE LALOR
- **18/01 à 19h**  
Récital de piano de STÉPHANIE HUMEAU
- **22/02 à 19h**  
Soirée chanson française avec SERGE BEUZELIN
- **22/03 à 19h**  
Soirée jazz musette avec le groupe PADAM PARTIE
- **19/04 à 19h**  
Soirée blues, flamenco et musique orientale avec le groupe MADRUGA DUO

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois, le café du Chasal vous propose les soirées Karaoké. Les autres vendredis, venez « taper le carton » et vous amuser entre amis aux soirées cartes (belote, tarot, coinche) ou jeux de société.

### Exposition « Mémoires de guerres » :

Comment les habitants de Mont de Lans ont-ils vécu la Première et Seconde Guerre mondiale. À l'arrière comme au front, revivez ces douloureuses périodes de l'Histoire à travers des témoignages et des documents d'archives uniques. (Exposition en extérieure, place du monument aux morts.)



## Lecture et nature

### une sacrée aventure à la bibliothèque l'Ardoisière !

L'automne dernier, la bibliothèque a organisé plusieurs animations autour de la nature, du bien-être et de la santé. Ainsi début octobre, le Dr Aline Mercan de l'association Jardins du Monde Montagnes a fait découvrir à une vingtaine de participants les vertus des aliments probiotiques. Une conférence sur les bienfaits thérapeutiques de ces aliments, puis un atelier de fabrication d'aliments probiotiques naturels a été proposée. Enfin, l'après-midi s'est terminé autour d'une dégustation de différents préparations telles que l'houmous, la choucroute, le coleslaw ou encore les herbes salées.

Durant les vacances de la Toussaint, la grainothèque de la bibliothèque s'est déplacée au café musée Chasal Lento pour un apérograines. Après un cycle complet de germination des plantes, ce rendez-vous fut l'occasion de partager nos récoltes de graines mais aussi d'échanger sur nos expériences en matière de jardinage autour d'un apéritif et d'un buffet "nature" composé de produits fermentés et de plantes sauvages.

Pour les plus petits, deux fois par semaine depuis la rentrée scolaire, les 22 enfants inscrits aux NAP, nouvelles activités périscolaires, se rendent à la bibliothèque pour des activités récréatives autour du livre et de la nature. Après chaque histoire lue par Véronique Pellorce, les enfants, avec beaucoup d'imagination participent à des ateliers créatifs.

Au cours de la première période, les insectes ont été à l'honneur avec l'installation de deux hôtels à leur intention, un sur la Place du Sellier et l'autre au départ du chemin du Ferraret. Les nombreux insectes trouveront ici refuge durant l'hiver. Au mois d'octobre, la bibliothèque a accueilli une exposition, toujours dédiée aux insectes. Ainsi les enfants ont pu constater, souvent avec étonnement, combien ces « bestioles » souvent décriées qui nous entourent, sont si importantes pour notre biodiversité.

L'année s'est terminée avec la fabrication de décors de Noël 100% naturels trouvés dans la nature : lutins en pomme de pin, étoiles et sapins confectionnés avec des branches et des glands et même des guirlandes en lanterne d'amour.

Bibliothèque et grainothèque, un seul lieu pour déposer et échanger livres et graines qui finalement vont si bien ensemble, et surtout, qui rassemblent !



## Les monuments aux morts

Apparus après la guerre de 1870-1871, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918. C'est le fait d'anciens combattants de la grande Guerre « les poilus », décidés à agir collectivement pour honorer durablement et sur tout le territoire national, la mémoire de leurs camarades disparus. Constitués durant la guerre ou immédiatement après celle-ci, les associations d'anciens combattants ont été à l'origine du vote de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de conflits terribles. Les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent de la compétence des municipalités. Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés. À l'origine, la fonction de ces édifices était de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre "au pays", faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

L'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention "Mort pour la France", et est née ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. Ces monuments font de nos jours partie du mobilier urbain des villes et des villages. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.

### Le monument aux morts du Mont de Lans

Après décision prise en Conseil municipal le 20 février 1921, il fut érigé dans le cimetière à proximité de l'église. Haut de 3 mètres, cet obélisque en marbre blanc est sculpté

en sa pointe et sur ses 4 faces par la croix de guerre de 1914-1918 et par une branche d'olivier, représentative de la paix. 33 noms y sont gravés. Déplacé une première fois en 1958 dans la cour de l'école fraîchement construite, le monument aux morts fut une seconde fois déplacé dans les années 1990 aux abords de la rue principale du village, sur un emplacement plus vaste afin de permettre le rassemblement d'un public plus nombreux lors des cérémonies de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Le monument aux morts de Mont de Lans

### Le monument aux morts de Venosc

C'est sous la municipalité de Joseph Giraud, Maire de Venosc et une décision du Conseil municipal du 18 décembre 1921 qu'il est décidé de le construire. Le montant des dépenses pour cet édifice est de 2803 Frs (soit l'équivalent de 4000 €). Les subventions proviennent de l'État mais également d'un donateur privé : "Les Ciments Lafarge". L'histoire de la vallée du Vénéon nous indique que M. Lafarge venait à la chasse au lac du Lauvitel, ce qui peut expliquer ce don. Son nom figure toujours dans les membres de l'Union des Mutilés et des anciens combattants. Cette association a été créée au lendemain de la guerre de 1914-1918. Au niveau national, elle a été dissoute en novembre 2018.

Le monument fut érigé à proximité de l'église. Il est haut de 2 mètres. Sur cet obélisque de marbre blanc sont inscrits les noms des 23 soldats morts à la guerre 14-18. Il a été déplacé lors de la réfection de la place de l'église au début des années 2000 sous la municipalité de Pierre Balme. Ce nouvel emplacement permet de mieux le mettre en valeur. Depuis plus de cent ans, la cérémonie du 11 novembre associe les enfants de la commune et les habitants du village et ses hameaux. Il est intéressant de souligner qu'à l'intérieur de l'église on trouve une plaque avec seulement 22 noms. L'explication qui semble la plus probable réside dans le fait que pour certaines familles l'anticléricalisme est très présent en ce début du XX<sup>e</sup> siècle.

Michel Balme



Le monument aux morts de Venosc

### MORTS POUR LA FRANCE – MONT DE LANS VILLAGE

<b>1914</b>	RIBOT Hippolyte
BLANC Théophile	RONNA Pierre
SQUINABOL Pierre	
ODDOUX Alfred	<b>1916</b>
GUIOT Rémy	ALBERT Prosper
SORREL Daniel	BLANC Pierre Philippe
VIAL Pierre	BLANC Emile (officier)
BLANC Pierre	BALME Cyprien (sous-officier)
ROUARD Albert	PICHOUD Léon
BELLETE Emile	ARNOL Didier
	GUIOT Alexis
<b>1915</b>	BLANC André
SQUINABOL Antoine	PAILLAS Alexis
BLANC Emile Philippe	VIAL André
ARNOL Alphonse	

### MORTS POUR LA FRANCE – VENOSC VILLAGE

<b>1917</b>	CLAPASSON Pierre	soldat	TURC Lucien	officier
REY Emile (officier)	ROUARD Marius	soldat	VEYRAT Pierre	sous-officier
GONON Pierre	VEYRAT Ernest	soldat	CHALMETTE Joseph	sous-officier
ARNOL Jean Marie	ROUARD Joseph	soldat	ROUX Daniel	caporal
	TURC Louis	soldat	SARRET Aristide	soldat
<b>1918</b>	RONGET Vincent	soldat	BALME Alphonse	soldat
JOUFFREY Alexis	RONGET Joseph	soldat	GIRARD Pierre	soldat
ODDOUX Emile	DAUDET Léopold	soldat	GIRARD Germain	soldat
	FROMENT Adolphe	soldat	BALME Marcel	soldat
<b>1920</b>	BLANC André	soldat	CHALMETTE Etienne	soldat
VILLARD Gustave	NAUDIN Eugène	soldat	VIAL Jean	soldat
	BECHIER Joseph	soldat		

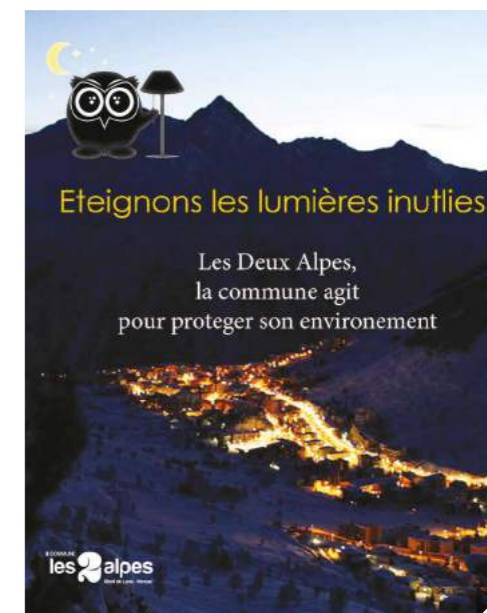
## SERVICES TECHNIQUES

### Éteignons les lumières inutiles ! La commune Les Deux Alpes agit pour protéger son environnement

L'éclairage public ne cesse d'augmenter et de polluer notre environnement et celle de la faune. Pourtant, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la loi oblige à mettre la lumière en veilleuse.

Il faut savoir qu'en France, le nombre de points lumineux de l'éclairage public a augmenté de 89% entre 1992 et 2012, en ville comme en périurbain et à la campagne. Les premières victimes de cette pollution sont la faune avec au premier rang les insectes et les oiseaux. C'est pourquoi la commune a entrepris des études pour réduire ses nuisances et cette pollution. Aujourd'hui, forte de ces informations, elle peut mettre en place un plan d'action.

En janvier, les élus et les techniciens se réuniront pour déterminer ensemble le nouveau mode d'éclairage public. À la suite de ces rencontres, des réunions publiques seront organisées pour informer la population de ce nouveau mode d'éclairage et parallèlement une information à la population sera diffusée dans les boîtes aux lettres. Ce nouvel éclairage public devrait être mis en fonction au printemps 2019.



## Le déneigement

Comme chaque hiver, la commune dispose d'une flotte d'engins de déneigement qu'elle loue. Ces locations permettent aux 2 Alpes de disposer de matériels récents et performants. C'est aussi un atout pour les autres saisons car à la fin de l'hiver tous ces véhicules repartent dans l'entreprise de location. Ainsi, la commune n'a pas besoin de bâtiments de stockage. L'équipe du déneigement débute le service à 4 h du matin lors des chutes de neige et un service continu est assuré jusqu'à 22 h. Le nombre des agents pour cette année est de 28 employés répartis sur la station et dans les villages. Merci d'être tolérant sur le bruit que peut engendrer ces engins car ils sont à votre service pour garantir la sécurité et le confort de vos déplacements.





# L'actualité du Label Famille Plus

2018 était l'année du renouvellement du label. Les 29 et 30 mars, Fabienne Pons, auditrice de la marque était présente sur la station pour vérifier nos équipements et la performance de nos prestataires. L'Office de Tourisme était en charge de cet audit et le label a été renouvelé pour une période de 3 ans.

La balade des explorateurs (sentier de découverte sur le thème des animaux de montagne) mise en place l'hiver dernier a remporté un vif succès auprès de la clientèle touristique. 400 promeneurs ont fait la balade l'hiver dernier et 600 cet été. Le label Famille plus est partenaire pour la 2ème année consécutive avec l'association « Les Petits Princes ». Créée en 1987, cette association réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades, âgés de 3 à 18 ans. Les 2 Alpes en tant que station labellisée Famille Plus soutient l'association. Elle a reversé une partie de la recette du spectacle «

La reine des Neige » l'hiver dernier et nous reverrons cette année une quote-part de l'argent des inscriptions au Night Snow trail. Le 2ème volet de l'opération, c'est l'accueil d'enfants pour la réalisation de leurs rêves. La station s'est positionnée pour accueillir un enfant et l'association en fonction des différentes stations qui se sont portées volontaires fera son choix. Les questionnaires pour l'hiver sont prêts, ils seront mis à disposition de la clientèle touristique à la crèche et garderie, dans les accueils de la station et chez les différents prestataires labellisés qui le souhaitent. Le questionnaire est également en ligne sur le site des 2 Alpes rubrique Famille/Enfant. Enfin, tous les prestataires labellisés sont invités à se présenter à l'Office de Tourisme pour récupérer des accessoires famille (sets de table pour les restaurateurs, carnets de coloriages, pliage pour les enfants) à mettre à disposition ou à offrir à leur clientèle famille.



## L'Office de Tourisme

D'importants investissements ont été annoncés sur la station des 2 Alpes, dans les années qui viennent.

Au-delà de ses missions traditionnelles, l'Office de Tourisme engage une démarche de collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux sur des actions stratégiques et opérationnelles pour accompagner ce renouveau de la station. « Nous sommes convaincus que l'avenir de la station, au-delà des grands investissements, passe par une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs ».

L'Office de Tourisme lance donc un cycle de co-construction à travers des groupes de travail sur des sujets divers et variés : la stratégie de marque, la stratégie VTT et cyclo, les périodes creuses, la politique événementielle et les animations... L'objectif est de partager et d'échanger sur ces sujets afin de coordonner toutes les actions à

venir et d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux.

Les deux premiers sujets dont va se saisir l'Office de Tourisme sont la stratégie en matière de VTT et cyclo, ainsi que la stratégie de marque qui devrait être lancée dans le courant de l'hiver.

Cette dernière vise à redéfinir précisément de façon claire et attractive, ce qui fait l'ADN des 2 Alpes : ses valeurs, ses références, son ambition afin de pouvoir le traduire dans un discours de marque attractif pour nos clients.

Une série de rencontres, animée par un cabinet extérieur, aura lieu tout au long de l'hiver pour un rendu à la fin de l'été 2019.

# Les événements hiver 2018 -2019

- 15 au 21 décembre 2018 : **RISE FESTIVAL** - Festival anglais de musique.
- 22 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : **DES VACANCES FÉÉRIQUES AUX 2 ALPES** - Spectacles, contes autour du feu, ateliers, descente aux flambeaux, feux d'artifice, marché de Noël...
- 31 décembre 2018 : **RÉVEILLON DU NOUVEL AN**
- 5 au 12 janvier 2019 : **PALATIN ALPS** - Festival anglais de musique
- 12 janvier 2019 : **TOUT SCHUSS CUP** - Course d'initiation aux disciplines de vitesse du ski alpin, ouverte aux jeunes compétiteurs, U12.
- 19 janvier 2019 : **LES 2 ALPES NIGHT SNOW TRAIL** - Trail nocturne : 5km - 10 km - 15km - 20km
- 20 et 21 avril 2019 : **MICRO KIDS** - Évènement snowboard
- 15 au 19 avril 2019 : **JUNIOR FOLIZ** - Une semaine d'animations entièrement dédiée aux enfants et à leurs parents. Des ateliers créatifs, des spectacles, lecture, contes...
- 20 au 21 avril 2019 : **FASTER THAN YOU** - Évènement VTT sur la piste de Venosc.
- 27 au 28 avril 2019 : **SNOW2BIKE** - Une descente ludique et sportive entre 3200 m et Venosc Village, un relié ski-VTT en individuel ou en équipe.



- 21 au 23 juin : **LE MONDIAL DE L'OUTDOOR DES 2 ALPES** - Un évènement outdoor autour du VTT, trail, ski, snowboard, skate...
- 28 au 30 juin : **MOUNTAIN OF HELL** - Course de descente de VTT enduro, les 20 ans!
- 6 et 7 juillet : **MUZELLE FESTIVAL** - Week-end snowboard autour de l'environnement
- 14 juillet : **FÊTE NATIONALE** - Bal des pompiers et feux d'artifice.
- 18 juillet : **FÊTE DE VENOSC** - Musique, fanfare, théâtre de rue...
- 20 juillet : **VINTAGE MOTOR SHOW** - Rassemblement de voitures et de motos de collection.
- 25 juillet : **MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DU GOÛT DE VENOSC**
- 1<sup>er</sup> août : **MARCHÉ DES POTIERS DE VENOSC VILLAGE**



- 3 et 4 août : **FÊTE DES FOINS** - Fête traditionnelle
- 5 au 9 août : **1 2 3 TRIBU** - Relève le défi avec ta tribu ! Une semaine consacrée entièrement aux familles... Animations, ateliers et spectacles!
- 8 août : **JOURNÉE DES ARTS FORAINS** - Venosc village
- 15 août : **FÊTE DE MONT DE LANS VILLAGE**
- 24 et 25 août : **MTB CLOSING** - Venez clôturer la saison estivale de vélo aux 2 Alpes!

Plus d'infos sur [www.les2alpes.com](http://www.les2alpes.com)  
Programme sous réserve de modifications



## MONT DE LANS

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages. Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **GUERIN Théo**, né le 28/02/2018 à Grenoble
- **JIMENEZ Leya**, née le 14/04/2018 à la Tronche
- **NURDIN Paul**, né le 24/06/2018 à Grenoble
- **GARABOS Antonin**, né le 21/07/2018 à Échirolles
- **NIANG Seydina**, né le 25/07/2018 à Échirolles
- **BRIVADY Charlie**, née le 31/07/2018 à la Tronche
- **GUILLEUX Théa**, née le 29/09/2018 à Échirolles

- **TOMMASI TABUYO Klea**, née le 24/10/2018 à la Tronche
- **PESIN Benjamin**, né le 04/04/2018 à Échirolles
- **MILLET Livia**, née le 07/05/2018 Échirolles
- **VEYRET SCHORR Max**, né le 11/07/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **DAVID JOLY Liv**, née le 19/09/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **HARE Scarlett**, née le 18/10/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **DA SILVA VIEIRA Gabriel**, né le 18/10/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **FRAZIER Auguste**, né le 18/11/2018 à Échirolles
- **DÉFOSSÉ Enaïn**, née le 24/12/2018 à Échirolles

### MARIAGES

- **MARTIN Ludovic et VOISIN Annie** mariés le 26/05/2018

- **MOCELLIN Julien et LAINEZ Aurélie** mariés le 09/06/2018
- **LOPEZ Thierry et TAMBÉRI Corinne** mariés le 28/07/2018
- **GUILLEUX Sébastien et MALKI Karine** mariés le 25/08/2018
- **GANZ Nicolas et RIOU Fanny** mariés le 01/09/2018

6 mariages cette année, mais uniquement 5 autorisations de publication dans la presse

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **Ben SCHEIRE**, décédé le 3 février 2017
- **M. FONTANT Guy**, décédé le 12/02/2018
- **M. BONNEREAU Christophe**, décédé le 18/04/2018
- **M. LOUNIS Farid** décédé le 29/05/2018
- **M. RE Jean-Luc**, décédé le 11/06/2018
- **M. DUMAS Georges**, décédé le 04/07/2018
- **M. COMTE Robert**, décédé le 08/08/2018
- **M. PELLORCE Raymond**, décédé le 20/08/2018

## VENOSC

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **WAUQUIER Louise**, née le 09/02/2018 à Échirolles
- **GILBERT Heyden**, né le 05/03/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **VALETTE Cyllian**, né le 13/03/2018 à Échirolles
- **DURDAN Octave**, né le 10/05/2018 à Saint-Martin-d'Hères
- **CARRE BRENON Lohé**, née le 19/06/2018 à Grenoble

- **MARTINS Clément**, né le 21/07/2018 à Échirolles
- **CERIONI Etan**, né le 14/08/2018 à Grenoble

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **GARCIA Grégory et VIAL Pauline**, mariés le 17/03/2018
- **PEPIN Wandrille, et Marie NEANG Caroline**, mariés le 28/04/2018
- **TROÏTSKY Loïc et ESTEOULE Célia**, mariés le 15/09/2019
- **DURDAN Joseph et CAPELLI Camille**, mariés le 10/11/2018

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **Mme PARMENTIER Christine**, décédée le 23/02/2018 à La Tronche
- **Mme VEYRAT**, épouse **PERCEVAL Jacqueline**, décédée le 16/06/2018
- **M. GUIGNARD Léon, Alphonse, Etienne**, décédé le 22/06/2018
- **M. NEYRAUD Gérard, Raymond**, décédé le 10/07/2018
- **M. LORNAGE André, Paul, Marie**, décédé le 17/08/2018
- **M. BIJU-DUVAL Paul** décédé le 06/11/2018

## INFOS PRATIQUES



### MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans  
Tél. : 04 76 80 04 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

### MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
accueil@mairie2alpes.fr  
[www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr)

### MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc  
Tél. : 04 76 80 06 75  
Fax : 04 76 80 01 55  
venosc@mairie2alpes.fr



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)



### SACO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09  
[www.saco-assainissement.fr](http://www.saco-assainissement.fr)

### CONDAMNATION SARL "LES LIONS DU NORD"

"Suite à la procédure de l'Agence Française pour la Biodiversité en date du 19 avril 2018, la SARL "Les lions du nord" a été verbalisée et sanctionnée financièrement pour avoir causé une pollution accidentelle aux hydrocarbures dans un cours d'eau. Cette pollution étant due à la vétusté d'une cuve à fioul, les services de l'Etat rappellent qu'entretenir ces installations et les renouveler est nécessaire afin d'éviter tout risque de fuite s'apparentant à une pollution. Les pollutions aux hydrocarbures nuisent à la vie aquatique dans les cours d'eau et sont reconnues dangereuses pour la santé humaine. Ces faits constituent un délit sanctionné financièrement au titre du Code de l'Environnement."